

Schémas et mode de fonctionnement du système de vulgarisation dans les filières avicoles et bovines laitières en Algérie

Benfrid M.

in

Bedrani S. (comp.), Elloumi M. (comp.), Zagdouni L. (comp.), Bedrani S. (collab.), Elloumi M. (collab.), Zagdouni L. (collab.).

La vulgarisation agricole au Maghreb : théorie et pratique

Paris : CIHEAM

Cahiers Options Méditerranéennes; n. 2(1)

1993

pages 123-127

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=93400080>

To cite this article / Pour citer cet article

Benfrid M. **Schémas et mode de fonctionnement du système de vulgarisation dans les filières avicoles et bovines laitières en Algérie.** In : Bedrani S. (comp.), Elloumi M. (comp.), Zagdouni L. (comp.), Bedrani S. (collab.), Elloumi M. (collab.), Zagdouni L. (collab.). *La vulgarisation agricole au Maghreb : théorie et pratique.* Paris : CIHEAM, 1993. p. 123-127 (Cahiers Options Méditerranéennes; n. 2(1))



<http://www.ciheam.org/>

<http://om.ciheam.org/>

Schémas et mode de fonctionnement du système de vulgarisation dans les filières avicoles et bovines laitières en Algérie

Mohamed Benfrid

Institut National Agronomique (INA), El-Harrach, Alger (Algérie)

Résumé. La recherche agronomique et la recherche-développement, n'ayant pas retenu l'attention des pouvoirs publics à travers l'allocation des ressources, n'ont pas pu capitaliser le savoir-faire technique pour maîtriser les *packages* introduits. Le transfert technique en milieu de production agricole est traité de la même manière que dans l'industrie. Le système de vulgarisation se réduit à la décomposition du *package* en thèmes, l'agriculteur devient un receveur passif, l'agent de vulgarisation un émetteur d'informations techniques dont il ne contrôle pas la mise en œuvre.

La comparaison de deux expériences, dans la filière avicole et bovine, montre que l'efficacité de l'acte de recherche-vulgarisation est conditionnée par l'intéressement du producteur. La première, introduite récemment chez des producteurs venant d'autres secteurs de la société et bénéficiant de conditions plus avantageuses, a favorisé l'émergence d'éleveurs-leaders, devenus une référence pour les autres éleveurs et les institutions de développement et de recherche. Pour la seconde filière, plus ancienne, nécessitant des investissements lourds et ayant des conditions de valorisation défavorables, les éleveurs n'ont que peu de chance de concrétiser des modèles exposés dans les démonstrations de vulgarisation. La pratique de la vulgarisation des institutions publiques reste parcellaire, épisodique et non intégrée et les résultats sont généralement médiocres.

Mots clés. Vulgarisation – Recherche – Aviculture – Bovin laitier – Efficacité – Algérie.

Vingt ans après la mise en œuvre du processus d'intensification agricole en Algérie, les paquets techniques introduits ne se réalisent que profondément altérés. Les producteurs apportent des ajustements conformes à leurs capacités financières et techniques. Ils cherchent à minimiser les risques et maximiser le revenu. Dans bien des cas, cela est contradictoire avec l'objectif recherché par les appareils de recherche et de vulgarisation qui leur proposent un paquet technique qui induit un effort d'investissement important, des charges d'exploitation sans garantie de contrepartie économique et financière, ce qui pose le problème de la fiabilité des innovations proposées aux agriculteurs et aux éleveurs. Y a-t-il vraiment des références techniques disponibles qui induiraient un changement significatif des rendements et des marges d'activités avantageuses pour le bénéficiaire ? Les pratiques des appareils de vulgarisation et les résultats obtenus en milieu producteur incitent à répondre par la négative, ce qui nous renverrait à la deuxième question : pourquoi, après vingt ans d'existence d'institutions de recherche-développement, ne disposons-nous pas de ces références diffusables en milieu producteur ?

L'hypothèse qui nous paraît la plus plausible est que la recherche agronomique et la recherche-développement n'ont pas retenu suffisamment l'attention des pouvoirs publics à travers l'allocation des ressources, ce qui ne leur a pas permis de capitaliser un minimum de connaissance et de savoir-faire technique pour maîtriser les paquets techniques introduits. Par ailleurs, à vouloir à tout prix transplanter des paquets en faisant fi de la réalité, l'échec était garanti. Nous tenterons à travers la présentation de deux filières (avicole et bovine lait) de montrer comment deux activités introduites dans des contextes temporels différents et soumises à des contraintes techniques et socio-économiques différentes ont produit des comportements typiques chez les producteurs. Il paraît intéressant, pour ce qui va suivre, de présenter les choix prioritaires arrêtés dans la recherche agricole.

I. – La recherche et la vulgarisation : fondements et objectifs

La recherche d'une croissance agricole rapide dans les années 70 va déterminer le modèle d'intensification et par conséquent les objectifs de la recherche et de la vulgarisation, le système institutionnel et les modalités techniques de diffusion des innovations. En milieu producteur, le transfert technique en agriculture est traité de la même manière que dans l'approche industrielle. Il s'agit de partir d'acquis existants en aménageant les conditions de leur diffusion. L'apprentissage technique est considéré comme facilement réalisable. Dès lors c'est la recherche-adaptation qui va être privilégiée. Cette dernière consistera à tester et à confirmer en situation expérimentale les performances des matériaux biologiques introduits et les paquets techniques correspondant. Elle aura aussi pour mission d'organiser la diffusion en milieu agricole. La vulgarisation se réduit dans ce cas à la décomposition du paquet en un ensemble de thèmes sur lesquels il faut sensibiliser l'agriculteur ou l'éleveur, lui-même considéré comme un récepteur passif dans lequel se déversent les connaissances jugées assimilables.

Cette conception de la vulgarisation qui ne cherche pas à cerner le comportement de l'agriculteur, ni à identifier ses besoins réels, ne propose pas non plus un système d'évaluation des différentes opérations de vulgarisation. L'agent chargé de la vulgarisation se contente de transmettre un ensemble d'informations techniques dont il ne contrôle pas la mise en œuvre. Ceci pose le problème de compétence réelle du vulgarisateur entendue au sens d'une bonne connaissance théorique doublée d'une expérience pratique et d'une maîtrise de la communication. En d'autres termes, est-ce réellement une opération de vulgarisation ou simplement une obligation administrative dont il faut s'acquitter ? Ce sont, nous semble-t-il, la nature du système de recherche vulgarisation et la place qu'on assigne au producteur dans ce système qui sont à l'origine des résultats obtenus.

II. – Les schémas de vulgarisation des filières avicoles et bovines

Les schémas de vulgarisation renvoient aux paquets techniques spécifiques à ces deux activités. Il paraît intéressant de présenter les caractéristiques propres à chaque filière pour comprendre leur dynamique d'évolution et l'expression des besoins en vulgarisation.

1. L'aviculture

Elle présente les caractéristiques d'une activité industrielle, dont les différents éléments du paquet technique sont standardisés, différenciés. La mise en œuvre du procès de travail obéit aux règles d'organisation du travail industriel. Elle implique que les conditions d'alimentation, d'ambiance et d'hygiène soient réunies pour que le potentiel génétique de l'animal s'exprime et que les pertes soient minimisées : cette activité est menée en hors-sol. L'éleveur achète la quasi-totalité des facteurs de production nécessaires à la réalisation de l'activité, ce qui suppose que son environnement soit fluide et performant. Ses résultats sont déterminés pas sa compétence à organiser et à mener le procès de travail mais aussi à garantir les approvisionnement en facteur de production et à trouver des débouchés garantis à des prix rémunérateurs. A partir de 1980, l'impulsion de cette activité par l'Etat à travers la mise en place d'une industrie d'aliments du bétail, d'une industrie avicole, d'une garantie d'approvisionnement en différents inputs et l'octroi de crédits bonifiés, a fortement incité les détenteurs de capitaux à s'engager dans l'activité. Par ailleurs, la liberté de commercialisation et une forte demande ont permis aux aviculteurs de réaliser des marges bénéficiaires importantes en dépit de résultats médiocres. Il faut cependant remarquer que la majorité des éleveurs-chair ont des cheptels moyens qui tournent autour de 5 000 à 7 000 poulets, qu'ils ont fait très peu d'investissements pour obtenir des conditions d'ambiance et d'hygiène adéquates, ce qui provoque de forts taux de mortalité et des surconsommations d'aliments et de produits vétérinaires.

2. L'élevage bovin lait

Mis en place dès les années 70, il sera soumis aux impératifs de la planification centralisée. Il aura à subir les effets de choix techniques irréalistes et incohérents et des systèmes de prix normatifs pénalisants qui ne tiennent pas compte des coûts de production réels. A ceci s'ajoutent les déficiences de l'environnement technico-administratif qui vont fortement marquer l'évolution de l'élevage.

Les caractéristiques techniques de l'élevage bovin laitier peuvent être résumées ainsi :

- C'est un élevage fortement dépendant du sol pour son alimentation, particulièrement son affouragement en vert, ce qui n'est pas réalisé dans les périmètres laitiers. Ces derniers sont implantés dans les zones à forte densité de population; il y a une concurrence acerbe entre l'agriculture et la consommation en eau potable pour l'allocation des ressources en eau. La faiblesse relative des disponibilités au niveau des exploitations pousse à un arbitrage en faveur des cultures les plus rémunératrices. Là une spécialisation des exploitations dans l'élevage bovin laitier et la possession de grands troupeaux (100 et plus) a rendu plus difficile la maîtrise technique de la conduite engendrant des faibles rendements. Ces derniers qui étaient de 2 500 à 2 700 litres par vache et par lactation durant la décennie 1970 sont entre 2 300 et 2 500 pour la décennie 1980, alors que le seuil minimum de rentabilité se situe à hauteur d'un rendement de 3 300 litres. La pratique des coopératives spécialisées en élevage, qui avaient le monopole sur la commercialisation de jeunes bovins (torillons et génisses), condamnait irrémédiablement la rentabilité de l'élevage dans le secteur public. Cependant, l'éleveur privé, avec une conduite relativement différente, qui privilégie la production de viande, arrivait à rentabiliser son élevage. Les EAC issues de la réorganisation vont précisément ajuster leur stratégie en prenant comme modèle l'éleveur privé, en faisant de la viande la production principale et du lait la production secondaire.
- La comparaison des deux activités fait ressortir quelques faits saillants. L'aviculture a bénéficié de conditions financières, techniques et de commercialisation nettement plus avantageuses que celles de l'élevage bovin laitier. Son caractère hors-sol, son cycle court et les marges de profit élevées ont attiré le capital commercial. Alors que l'élevage bovin laitier, avec les investissements lourds qu'il nécessite et les conditions de valorisation défavorables de ses produits, avait peu de chance d'être rentable.

3. Les schémas d'organisation du système de vulgarisation

Des *schémas 1* et *2* présentant deux systèmes de vulgarisation (filiales avicole et bovine) ressortent de fortes similitudes quant à la structure institutionnelle étayée, impliquant presque les mêmes agents de développement. Ce sont : les offices, les coopératives et les instituts spécialisés qui interviennent dans la diffusion d'une nouvelle « innovation » avec le concours des services spécialisés de la direction de l'agriculture de la wilaya. Les instituts techniques censés constituer le moteur de la vulgarisation sont dépourvus de moyens logistiques et financiers. Ils réalisent très peu d'expérimentation et interviennent dans la plupart des cas à la demande des offices et des coopératives sur des thèmes arrêtés en commun avec la direction de l'agriculture de la wilaya. Cette façon de faire engendre l'éclatement des thèmes et leur traitement individualisé en fonction de nouvelles techniques à introduire. En fait, il s'agit plus d'informations techniques que de références maîtrisées. L'absence d'identification et d'intervention auprès d'éleveurs leaders de la région, qui pourraient servir de relais permanent, limite la portée des opérations de vulgarisation. La non-validation des résultats et leur impact sur la production ne permet pas à l'éleveur d'apprécier l'effet de l'innovation à introduire.

III. – L'efficacité de l'acte de vulgarisation dans les deux filières

Les contraintes lourdes qui s'exercent sur l'élevage bovin laitier limitent fortement l'impact de démonstration thématique ponctuelle. L'expérience plus longue de l'élevage bovin laitier montre nettement les limites de ces pratiques s'il n'y a pas une levée des contraintes qui pèsent sur l'affectation des ressources à l'amont, en particulier l'eau. Il y a un décalage entre les informations techniques et les objectifs de production qui visent la vulgarisation et les conditions réelles des exploitations qui ne permettent pas de concrétiser la réalisation de tels modèles, ce qui amène les éleveurs à rechercher la minimisation des coûts et la maximisation de leur marge d'activité. Ceci induit un changement profond dans le choix des éleveurs face à l'impossibilité d'accroître la production de fourrage en vert à moindre coût et de rentabiliser l'activité laitière, ils vont donc privilégier la production de viande plus rémunératrice. Celle-ci deviendra le produit principal, le lait n'étant plus que le produit secondaire, ce qui est d'ailleurs en conformité avec la nature et la qualité des ressources alimentaires disponibles.

En aviculture, les éleveurs dans leur majorité viennent d'autres secteurs de la société et cherchent à rentabiliser leurs investissements à court terme. De ce fait, ils font preuve de dynamisme en formulant des

demandes techniques précises, ce qui a constitué une pression constante sur les institutions de développement qui ont été obligées de répondre à ces demandes. Par ailleurs, les rencontres nombreuses entre éleveurs au niveau de la coopérative d'élevage avicole facilitent l'échange des pratiques individuelles, ce qui a favorisé l'émergence d'éleveurs leaders devenus une référence pour les autres éleveurs et les institutions de développement et de recherche.

La comparaison de ces deux expériences montre que l'efficacité de l'acte de recherche-vulgarisation est conditionnée par l'intéressement du producteur. L'amélioration de la rentabilité de leur activité d'élevage a été la préoccupation principale dans les deux cas, mais le cheminement pour la réaliser a été différent. Les éleveurs avicoles ont cherché plus d'informations auprès des organismes spécialisés, les éleveurs laitiers ont ajusté leur activité en fonction des signaux de marché. La vulgarisation étant différée à plus tard, les institutions de recherche-vulgarisation n'ont pas réellement joué le rôle moteur dans la diffusion des techniques. Etant dépourvus de compétences réelles et disposant de très peu de moyens financiers et logistiques – dérisoires comparés à l'ambition de leur mission –, les institutions de recherche-vulgarisation ont surtout servi de support institutionnel. La pratique de la vulgarisation des institutions publiques reste parcellaire, épisodique et non intégrée. Elle dénote la difficulté d'assimilation et de maîtrise des paquets techniques par les institutions de recherche et de vulgarisation et, par conséquent, leur incapacité à constituer de véritables références transférables en milieu producteur. Ceci est rendu plus problématique par la complexité des paquets, la recherche de leur transplantation en bloc et de manière uniforme auprès de tous les éleveurs. Dans la plupart des cas, ces résultats très hétérogènes sont médiocres.

Schéma 1. Structure du système de vulgarisation de la filière avicole

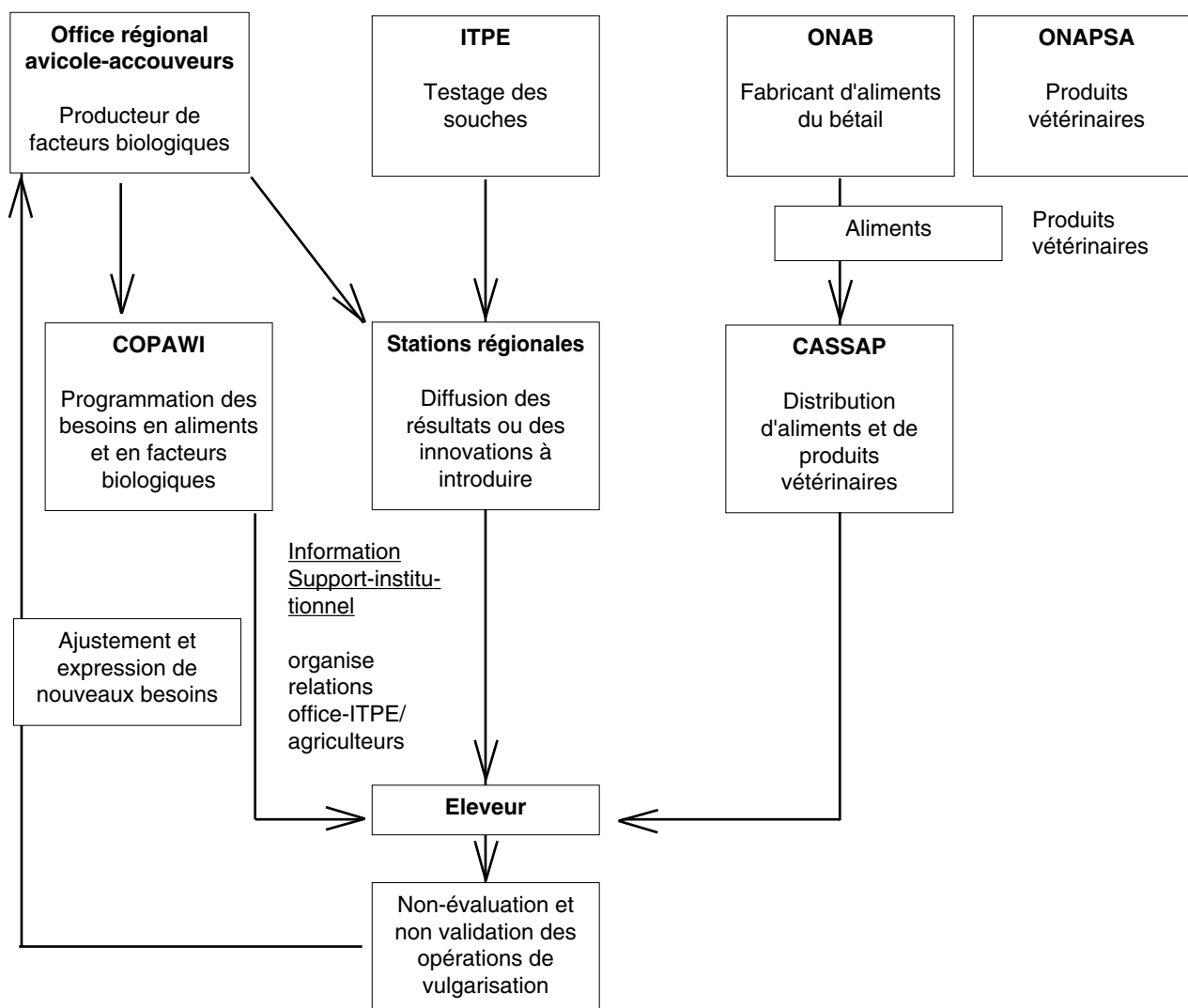


Schéma 2. Structure du système de vulgarisation de la filière bovin-lait au niveau régional

